

« Pour une coopération canadienne robuste en faveur des interventions de santé en Haïti »

**Appel à l'action pour une coopération canadienne robuste en faveur du système de santé d'Haïti
Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (ci-après désigné Affaires
mondiales Canada) et les organisations et institutions canadiennes
œuvrant dans le secteur de la santé en Haïti**

Préambule

Nous, Affaires mondiales Canada et les organisations et institutions canadiennes œuvrant dans le secteur de la santé en Haïti,

1. Principes

Guidés par le troisième Objectif de développement durable, soit de permettre à tous les Haïtiennes et les Haïtiens de vivre en bonne santé et de promouvoir leur bien-être à tout âge,

Conscients des principes d'efficacité de l'aide tels qu'énoncés dans les Déclarations de Paris, Accra et Busan,

Convaincus que la promotion de l'égalité entre les genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles doivent être des préoccupations constantes guidant l'élaboration et la mise en œuvre de nos interventions en Haïti,

Reconnaissant le leadership du gouvernement haïtien dans l'établissement des priorités de développement du secteur de la santé en Haïti et que ces priorités doivent guider notre action,

Reconnaissant le rôle de la société civile haïtienne dans l'identification des priorités de développement du pays ainsi que leur rôle de plaidoyer et de renforcement des communautés en vue d'améliorer le fonctionnement du système de santé,

Reconnaissant que l'appui aux organisations et institutions de la société civile haïtienne qui jouent ces rôles doit faire partie de nos priorités, notamment afin de contribuer à renforcer les mécanismes d'imputabilité entre le gouvernement et ses citoyens,

Déterminés à ce que nos actions soient basées sur des données probantes et les meilleures pratiques internationales afin de maximiser l'impact de nos interventions,

Reconnaissant la prévalence des lois et règlements régissant le travail des organisations et institutions étrangères en Haïti,

2. Contexte

Reconnaissant que malgré des progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable au cours des dernières années, l'accès aux services de santé de qualité demeure un grand défi,

Reconnaissant que la présence canadienne en santé en Haïti, constituée d'une multiplicité d'acteurs, inclue des organisations et institutions qui ont des mandats, objectifs et financements différents, et que leur appui est reconnu par le gouvernement d'Haïti et la société civile haïtienne,

« Pour une coopération canadienne robuste en faveur des interventions de santé en Haïti »

Reconnaissant que la multiplicité des acteurs constitue un atout pour Haïti et pour le Canada, et permet d'apporter un appui substantiel et une expertise diversifiée au développement des différents domaines du secteur de la santé en Haïti,

*Reconnaissant qu'*Haïti est régulièrement touchée par les catastrophes naturelles qui représentent un défi supplémentaire à l'amélioration du bien-être de la population, et qu'Affaires mondiales Canada et les organisations et institutions canadiennes sont fréquemment appelées à répondre de manière urgente aux efforts d'aide humanitaire,

Prenant note des mécanismes de coordination en place dans le secteur de la santé qui contribuent à la concertation avec le gouvernement haïtien, les acteurs non gouvernementaux, y compris la société civile haïtienne et la coopération internationale, et de la participation active d'Affaires mondiales Canada et des organisations et institutions canadiennes dans ces mécanismes,

Prenant note que la santé est le produit d'une multiplicité de facteurs socio-économiques, y compris le niveau d'éducation, l'environnement, et le revenu des ménages, et notant en particulier l'effet dévastateur de la violence basée sur le genre,

Prenant note de la Politique d'aide internationale féministe du Canada qui vise à lutter contre la pauvreté et les inégalités et qui place au cœur de son action l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles,

Prenant note que la promotion de la dignité humaine est l'un des champs d'action de cette Politique et que le Canada entend veiller à ce que les plus vulnérables aient accès à un système de santé résilient et performant offrant des services de santé équitables, incluant les services de santé reproductive et sexuelle,

Prenant note des efforts d'Affaires mondiales Canada pour accroître la collaboration entre les organisations et institutions canadiennes œuvrant dans le secteur de la santé en Haïti, et de la volonté exprimée par tous de poursuivre ces efforts et de mettre en place ensemble des mécanismes structurés de collaboration sur une base régulière entre nous,

Prenant note du constat fait entre nous qu'en accroissant notre collaboration, l'impact de nos actions pour renforcer les systèmes de santé en Haïti pourra être amélioré, notamment grâce au partage, à l'application et au transfert des connaissances,

3. Objectif

Désireux d'œuvrer conjointement au renforcement durable du système national de santé en Haïti afin de contribuer efficacement à l'amélioration de la santé des Haïtiennes et des Haïtiens,

Reconnaissant que l'atteinte de l'objectif ci-dessus passe par le renforcement des mécanismes de concertation, de collaboration et de partage des meilleures pratiques entre nous,

Conscients du besoin de renforcer nos efforts en vue i) d'une plus grande complémentarité et une plus grande synergie de nos actions; ii) d'un partage plus systématique des meilleures pratiques et de capitaliser sur l'expertise de chacun; iii) de favoriser la mise en commun des ressources lorsque possible et approprié,

Nous convenons que la contribution respective de chacun d'entre nous à l'atteinte de cet objectif sera guidée par les mandats et ressources propres à chacun,

4. Principes d'interventions

Nous convenons de respecter les principes d'interventions suivants afin de contribuer à l'objectif de cet appel à l'action:

- POUR AFFAIRES MONDIALES CANADA

Exercer son travail de représentation et de plaider auprès du gouvernement haïtien en précisant et diffusant sa vision stratégique et un programme pour le secteur santé dans le respect de sa politique féministe et des priorités haïtiennes du secteur,

Prendre en considération les intérêts de l'ensemble des organisations et institutions canadiennes lors de son travail de représentation et de plaider auprès du gouvernement haïtien,

Participer aux mécanismes de coordination de l'aide avec le gouvernement haïtien, les acteurs non gouvernementaux, y compris la société civile haïtienne et la coopération internationale, et y représenter les intérêts de l'ensemble des organisations et institutions canadiennes lorsqu'approprié et nécessaire,

Faciliter l'établissement et le suivi des mécanismes de dialogue entre les organisations et institutions canadiennes afin de contribuer à la mise en œuvre de cet appel,

Tenir compte, dans sa programmation et son plaider, des perspectives et des intérêts des femmes et des filles en collaboration avec les organisations haïtiennes de la société civile, y compris les organisations de femmes, et avec le Ministère de la Condition féminine et des Droits des femmes,

« Pour une coopération canadienne robuste en faveur des interventions de santé en Haïti »

- POUR LES ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS CANADIENNES

Partager avec les intervenants appropriés du Ministère de la Santé publique et de la population et des directions départementales sanitaires toute information pertinente sur nos interventions en cours et planifiées dans le secteur de la santé en Haïti. S'assurer d'avoir l'aval des institutions nationales appropriées avant d'entreprendre ces interventions,

Partager avec Affaires mondiales Canada les informations pertinentes sur nos interventions en cours et planifiées dans le secteur de la santé en Haïti,

Participer aux mécanismes de coordination technique en place dans le secteur de la santé et souscrire aux objectifs recherchés par ces mécanismes,

Renforcer la prise en compte des points de vue des organisations haïtiennes de la société civile, y compris les organisations de femmes, à l'intérieur de leurs activités,

5. Plan d'action

Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de cette déclaration, nous poursuivrons conjointement la mise en œuvre du Plan d'action suivant,

+++ +++ +++

PLAN D'ACTION D'AFFAIRES MONDIALES CANADA ET DES ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS CANADIENNES ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN HAÏTI

ACTIONS

1. Établir et maintenir à jour une banque d'informations sur les initiatives canadiennes

Objectif : renforcer les capacités d'analyser la couverture et l'impact des actions canadiennes en établissant un portrait global et à jour des interventions de l'ensemble des organisations et institutions canadiennes œuvrant dans le secteur de la santé en Haïti.

Activités : établir une banque d'informations de l'ensemble des initiatives des acteurs canadiens en Haïti, disponible publiquement en ligne, qui permettra de disposer des informations de base concernant les principales interventions appuyées par Affaires mondiales Canada et les organisations et institutions canadiennes.

Approche : ces données permettront de renforcer le partage de connaissances et de faire une analyse élargie de l'impact de la présence canadienne sur l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes et des enfants en Haïti et d'orienter les autres actions présentées ci-dessous. Cette cartographie sera partagée avec le Ministère de la Santé publique et de la population tant au niveau central que décentralisé, ainsi qu'avec les autres acteurs concernés au niveau national.

Responsabilités :

- Les organisations et institutions canadiennes fourniront des mises à jour continues de leurs projets par l'entremise de *l'Explorateur de projets*, plate-forme gérée par le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE), afin de réunir dans un seul lieu l'ensemble des projets réalisés en Haïti, peu importe la source de financement.
- Affaires mondiales Canada fera des mises à jour continues de sa *Banque de projets* (disponible publiquement en ligne) afin d'améliorer la disponibilité de l'information sur les projets financés par Affaires mondiales Canada en Haïti;

2. Structurer le réseau d'organisations et d'institutions canadiennes

Objectifs : i) renforcer les relations entre les organisations et institutions canadiennes; et ii) documenter et faire valoir la contribution du Canada dans le domaine de la santé en Haïti.

Activités : CanSFE facilitera l'établissement d'une plateforme virtuelle de réseautage. CanSFE mobilisera ses membres pour ; i) établir un système de partage de fichiers pour diffuser - entre autres - les protocoles des autorités sanitaires d'Haïti et les outils (méthodologies) capitalisés dans les projets antérieurs; ii) produire des rapports schématiques basés sur des analyses des interventions canadiennes sur la base de thèmes ou d'enjeux; iii) promouvoir la diffusion des réalisations et témoignages qui présentent la contribution du Canada au système de santé haïtien à travers les médias.

« Pour une coopération canadienne robuste en faveur des interventions de santé en Haïti »

Approche : Ce réseau permettra d'identifier les leçons apprises des organisations et institutions canadiennes, de documenter les résultats des projets, et de formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité et l'impact de nos interventions. De plus, ceci permettra de rendre plus visible nos actions qui améliorent la santé des Haïtiennes et Haïtiens et de leurs collectivités.

Responsabilités :

- Affaires mondiales Canada, en début de chaque année, s'assurera que l'inventaire des organisations et institutions canadiennes est à jour;
- Les organisations et institutions canadiennes s'inscriront auprès de CanSFE afin de devenir membres et accéder à l'ensemble des services et ressources. Elles s'assuront de tenir à jour leurs informations et de partager les documents clés;
- Affaires mondiales Canada et les organisations et institutions canadiennes identifieront leurs besoins en termes de rapports;
- Affaires mondiales Canada consultera les rapports et les réalisations et témoignages pour définir ses stratégies de communication et de dialogue politique et pour informer sa planification et sa programmation;
- Les organisations et institutions canadiennes contribueront régulièrement aux activités de la plateforme virtuelle, et tiendront des activités en marge de la Conférence canadienne sur la santé mondiale de la Société canadienne de santé internationale ou de l'assemblée générale de CanSFE.

3. Tenir des rencontres régulières de concertation

Objectif : i) discuter des principaux enjeux auxquels les organisations et institutions canadiennes font face dans la mise en œuvre de leurs interventions, et identifier les moyens à prendre de manière commune ou individuelle pour les résoudre; ii) échanger sur des thématiques communes et identifier des approches innovatrices et des meilleures pratiques; iii) présenter les activités de dialogue politique auprès du gouvernement d'Haïti et des partenaires techniques et financiers en santé.

Activités : Tenir des rencontres face-à-face et/ou des groupes de travail virtuels, et ce, un minimum de 4 fois par année (ou plus au besoin). Les rencontres seront organisées de façon interactive et informelle afin de promouvoir des échanges constructifs. L'approche virtuelle misera sur des outils flexibles et dynamiques tels que vidéoconférences, webinaires, ainsi que des logiciels de collaboration qui permettront aux organisations de communiquer et collaborer en temps réel.

Les thèmes abordés pourraient inclure : l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles; la santé sexuelle et reproductive; l'amélioration des mécanismes d'imputabilité et de reddition de compte au sein du secteur de la santé et le rôle de la société civile à cet égard. Au besoin, des intervenants haïtiens et internationaux concernés par ces thèmes seront appelés à participer à ces rencontres.

Approche : Affaires mondiales Canada et CanSFE organiseront ces échanges avec l'appui des organisations et institutions elles-mêmes selon leurs domaines d'expertise. Ces échanges permettront par exemple de discuter des recommandations des évaluations de projets, de favoriser le partage, l'application et le transfert des connaissances, et d'identifier des approches innovatrices et des

« Pour une coopération canadienne robuste en faveur des interventions de santé en Haïti »

meilleures pratiques afin d'accroître l'efficacité et l'impact des interventions de chacun. Les discussions permettront aussi de développer une compréhension commune des défis et des opportunités, d'envisager des stratégies d'actions possibles et de définir une position canadienne lorsqu'approprié.

Responsabilités :

- Affaires mondiales Canada, en collaboration avec CanSFE, sondera les organisations et institutions canadiennes en début de chaque année pour identifier les thèmes et les enjeux à discuter dans l'année qui suit, et pour établir un calendrier des rencontres;
- Affaires mondiales Canada, facilitera des rencontres semestrielles en Haïti et annuelles au Canada;
- Les organisations et institutions canadiennes, avec l'appui de CanSFE, initieront des rencontres virtuelles ou autre sur une base semestrielle et ad hoc;
- Les organisations et institutions canadiennes, avec l'appui de CanSFE, produiront des comptes rendus de ces rencontres;
- Les organisations et institutions canadiennes, avec l'appui de CanSFE, identifieront des éléments de plaidoyer commun qui pourront être intégrés au dialogue politique d'Affaires mondiales Canada.

4. Engagement actif dans les activités de coordination multi-partenaires

Objectif : s'assurer que les organisations et institutions canadiennes contribuent, selon leurs disponibilités, et tirent bénéfices des mécanismes de coordination technique en Haïti à la fois au niveau national et départemental.

Activités : les organisations et institutions canadiennes seront appelées à participer - ou à nommer une organisation pour les représenter : i) aux différentes instances de coordination technique du secteur de la santé au niveau national et départemental, notamment les réunions des Tables sectorielles départementales, et celles du Cadre de Liaison Inter-ONG (CLIO) et de la commission de la santé du CLIO; ii) aux activités de concertation et toutes autres activités pertinentes qui pourraient être entreprises dans le cadre de la mise en place d'un cadre de partenariat dans le domaine de la santé.

Approche : cette participation permettra d'une part de faire valoir la position des organisations et institutions canadiennes sur les principaux enjeux qui seront discutés au sein de ces forums et d'autre part de bénéficier des informations partagées par les autres participants à ces forums pour enrichir leurs interventions.

Responsabilités :

- Affaires mondiales Canada informera les organisations et institutions canadiennes des mécanismes de coordination en place aux niveaux national et départemental;
- Affaires mondiales Canada tiendra à jour une liste des organisations et institutions canadiennes participant aux tables sectorielles et aux groupes techniques de coordination (au niveau national et départemental). Cette liste sera partagée avec le Ministère de la Santé publique et de la population, le CLIO.
- Les organisations et institutions canadiennes utiliseront la plateforme virtuelle d'échanges mise en place par CanSFE afin d'identifier entre elles quelles organisations et institutions sont intéressées et ont les moyens de participer à ces mécanismes et afin d'identifier, si nécessaire, un ou des représentants communs;

« Pour une coopération canadienne robuste en faveur des interventions de santé en Haïti »

- Les organisations et institutions canadiennes participantes aux mécanismes utiliseront la plateforme virtuelle d'échanges de CanSFE afin d'identifier les messages communs qui pourront être présentés lors de ces rencontres et afin de rendre compte aux autres des discussions et conclusions à tirer.

5. Renforcer l'imputabilité dans le secteur de la santé à travers le leadership canadien

Objectif : Affirmer le leadership du Canada dans le secteur de la santé afin de contribuer efficacement au renforcement durable du système national de santé en Haïti et à l'amélioration de la santé des Haïtiennes et Haïtiens.

Activités : Affaires mondiales Canada continuera de participer de manière active aux mécanismes de coordination dans le secteur de la santé avec le gouvernement d'Haïti et avec les autres partenaires techniques et financiers. Il continuera aussi d'entretenir un dialogue avec les autorités haïtiennes et les autres acteurs sur les enjeux du secteur.

Approche : Affaires mondiales Canada fera un plaidoyer robuste auprès du gouvernement haïtien en faveur notamment du leadership haïtien, de l'imputabilité envers la population haïtienne et d'un plus grand financement du secteur de la santé par l'État. Affaires mondiales Canada fera également la promotion de la mise en place d'un accord de partenariat entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers dans le secteur de santé, de l'adoption d'une stratégie nationale de financement du secteur et de l'adhésion d'Haïti au Mécanisme de financement mondial.

Responsabilités :

- Affaires mondiales Canada participera de manière active et structurée aux mécanismes de coordination dans le secteur de la santé et engagera un dialogue continu avec les acteurs du secteur;
- Affaires mondiales Canada exprimera sa disponibilité à devenir co-président du Groupe sectoriel du secteur de la santé et travaillera avec les autres partenaires techniques et financiers pour faire avancer ses objectifs;
- Les organisations et institutions canadiennes seront appelées à contribuer à enrichir le dialogue de politique du Canada par l'entremise des différentes activités présentées ci-dessus.

ÉTAT DES LIEUX

Un bilan annuel sera fait à l'occasion d'une des rencontres régulières de concertation. Ceci permettra de revoir à ce moment l'utilité des mécanismes mis en place et des actions entreprises pour mettre en œuvre le Plan d'action et de procéder aux ajustements nécessaires.

Un état des lieux sera fait d'ici un maximum de 24 mois après l'entrée en vigueur de cet Appel afin d'identifier les progrès accomplis et les modifications qui pourraient lui être apporté et d'assurer que son objectif continue à être atteint. Un effort sera fait pour apprécier l'impact de l'Appel à l'action sur le travail des organisations et institutions canadiennes.

DURÉE ET MODIFICATION

L'appel à l'action sera appelé à rester en vigueur aussi longtemps que Affaires mondiales Canada et les organisations et institutions canadiennes considéreront qu'il est pertinent qu'il le soit.

« Pour une coopération canadienne robuste en faveur des interventions de santé en Haiti »

Cet Appel à l'action est endossé par les organisations et institutions suivantes:



**Affaires mondiales
Canada**

**Global Affairs
Canada**





« Pour une coopération canadienne robuste en faveur des interventions de santé en Haïti »

Association canadienne des sages-femmes

Centre de la coopération internationale pour la santé et le développement (CCISD)

Centre d'étude et de coopération internationale (CECI)

Centre for Affordable Water and Sanitation Technology (CAWST)

Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada

Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Croix-Rouge Canadienne

Fondation Paul Gérin-Lajoie

Grands Défis Canada

Centre Hospitalier Universitaire Sainte-Justine

L'Œuvre Léger

Médecins du Monde Canada

Nutrition International

OXFAM Québec

Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE)

Partners in Health Canada

Plan Canada

Réseau francophone international pour la promotion de la santé - Amériques (RÉFIPS)

SPES-Haïti

SUCO

Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)

Team Broken Earth

Université de Montréal

Université de Sherbrooke

Université du Québec à Trois-Rivières

Université McGill